

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

Matière : FONCTION  
PUBLIQUE

Sous matière :  
PERSONNEL TITULAIRE  
ET STAGIAIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-300  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**OBJET :**  
**TABLEAU  
DES  
EFFECTIFS  
DE LA  
MAIRIE AU  
1ER  
JANVIER  
2024**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU  
EXECUTOIRE

CONVOCATION  
CONSEIL EN DATE  
DU : 04  
DÉCEMBRE 2023

AFFICHAGE EN  
DATE  
DU : 04  
DÉCEMBRE 2023

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU **18 DEC. 2023**

Séance du Conseil Municipal du lundi 11 décembre 2023  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,  
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,  
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD,  
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET,  
Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-  
Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine  
SURRE, Sabine CHABERT, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA,  
Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Gérard  
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :**  
Michel RATABOUIL À François DEMANGEOT,  
Nicolas ASENSIO-VERGNES À Evelyne GUILHEM,  
Delphine SANTINI À Bruno PERLES,  
Préscillia GRANIER À Bernard GRIMAUD,

**Absents excusés :** Karole CAFFIER, Martine LACOMBE, Thierry  
ROSSICH, Zohra KUFEL

**Secrétaire :** Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à la modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024 afin d'entériner plusieurs changements de statuts et la création qui modifient le nombre des postes prévus au budget.

Monsieur le Maire précise les modifications apportées :

**TABLEAU DES EFFECTIFS au 1<sup>er</sup> JANVIER 2024 :**

Le total des postes budgétés est de 234 postes dont **206** postes permanents.

3 postes permanents ont été créés par rapport à janvier 2023 :

- A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024, 1 poste de **gardien de police municipale territorial** est créé afin de consolider le service.
- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, 1 poste **d'animateur territorial** est créé pour palier le retrait du terrain de l'animatrice chargée du handicap.
- A compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, 1 poste **d'agent d'entretien des espaces verts est créé**, à cette date, et au regard d'une création de poste antérieurs non pourvu, l'équipe sera renforcée de 2 ETP.

Et parallèlement, 2 postes d'agents d'entretien des locaux, dédoublés pour cause de maladie, ont été libérés par le titulaire parti en retraite d'où un différentiel de seulement deux postes permanents en plus par rapport à janvier 2023 (204 permanents).

- A compter du 1<sup>er</sup> février, 1 poste **d'Assistant Temporaire de Police Municipal** est créé pour répondre notamment à la nécessité de renforcer le service de police municipale pendant la période estivale.

Il est donc prévu un budget pour un contractuel non permanent du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

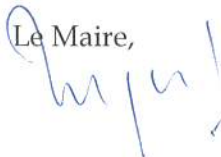
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 11 décembre 2023

Le Maire,



Patrick MAUGARD



Ampliation faite le	14 DEC. 2023
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :	14 DEC. 2023
Par publication le :	18 DEC. 2023
Par délégation, Le Directeur Général des Services	
Nicolas NAYRAL	



Envoyé en préfecture le	14/12/2023
Reçu en préfecture le	14/12/2023
Publié le	18 DEC. 2023
ID :	011-211100763-20231211-DB2023300-DE